Envoyé en préfecture le 12/07/2022

Reçu en préfecture le 12/07/2022

ID: 003-240300491-20220707-DELEGUESAFER-DE

11 Délibération N°

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES "PAYS DE LAPALISSE"

NOMBRE DE CONSEILLERS

25

24

25

EN EXERCICE:

PRESENTS:

VOTANTS:

OBJET:

REFERENT SAFER.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-deux Le Sept Juillet à 19 heures

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes "PAYS DE LAPALISSE"

légalement convoqué en date du 1er Juillet 2022 s'est réuni, à la Salle de la Grenette de Lapalisse, en séance ordinaire publique

sous la présidence de

Monsieur Jacques de CHABANNES, Président

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : Mme RICHARD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THEVENOUX
- Commune de BERT : M. VIVIER
- Commune de BILLEZOIS : M. PLANCHE Commune de LE BREUIL : M. LASSALLE - Commune de DROITURIER : M. POUZERAT - Commune de ISSERPENT : M. SALLES
- Commune de LAPALISSE : M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS. M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. M. ROUSSILHE. M. BODIN. Mme PERICHON. M. FERBOS. Mme AUBIN
- Commune de PERIGNY : M. HERVIER
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE: M. MATICHARD (pouvoir du titulaire Mme WALRAET)
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. POTHIER
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. COLLANGES
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD. Mme L'HULLIER
- Commune de SERVILLY : M. BARTOIS (pouvoir du titulaire M. GAUD)

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusée:

- Commune de LAPALISSE : Mme MINARD de CHABANNES, pouvoir à Mme AUBIN

Madame Delphine THEVENOUX a été élue Secrétaire.

Monsieur le Président rappelle la décision du Président prise le 18 Février dernier pour l'adhésion à la SAFER.

Il convient de désigner un référent de la Communauté de Communes « PAYS DE LAPALISSE » auprès de la SAFER.

Madame Françoise WALRAET propose sa candidature.

Le Conseil, entendu les explications de son Président, décide, à l'unanimité :

- de désigner Madame Françoise WALRAET comme déléguée de la Communauté de Communes « PAYS DE LAPALISSE » auprès de la SAFER.

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, Le Président,

J. de CHABANNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES "PAYS DE L'APALISSE"

Certifié exécutoire

Transmis en Sous-Préfecture de Vichy le : 1 2 JUIL. 2022 Publié ou Notifié le: - 8 JUL 2022

Accusé Réception en Sous-Préfecture

Ou Accusé Réception de la télétransmission

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

"PAYS DE LAPALISSE"

Le Président.

J. de CHABANNES,